



PIÈCES AUTO POUR LES
A3 PRO

DISTRIBUTEUR DE PIÈCES DE RECHANGE AUTOMOBILES

A3PRO S.A.S. au capital de 4 000 000 €

R.C.S. Béziers - Siret 822 015 442 00012 - APE 4531Z

FR 12 822 015 442

ZAC Saint-Martin Sud

34120 PEZENAS

Tél. : 04 20 100 200

Fax : 04 26 99 58 18

www.a3pro.fr

FACTURE

L.C.R.

Magasinier :

du : 31/07/2024

Echéance le : 31/08/2024

CS/SB

GARAGE AUTO DVS

67 AVENUE JEAN JAURES

34600 BEDARIEUX

TVA : FR12902550565

Page :1/1

N° Document 4669413	N° Client 0165285	Votre Commande	Marque	V.I.N. Zone Expedition : 03		N° Immatriculation	Kilométrage	N° Commande 5399886		
Désignation				N° Pièce	Quantité ou temps	C T	Prix unitaire hors taxe	Remise %	Prix unitaire net hors taxe	Montant
** BL 5399886 DU 31/07/2024 ** DM 415 ZX COMMENTAIRE R.A. : DM 415 ZX NUMERO DE COMMANDE :										
I: FILTRE A HUILE AM PAPR				SOGL510 E05H02	1,00	4	13,11	50,00	6,55	6,55
I: FILTRE A AIR AM PAPR				SOGA1107 E03H06	1,00	4	24,62	50,00	12,31	-0,66 12,31
I: FILTRE HABITACLE AM PAPR				SOGAH256 E1DA06	1,00	4	20,73	50,00	10,36	-1,23 10,36
----- SOUS-TOTAL PIECES ----- 26,29						4		10,00		-1,04
CHER CLIENT NOUS AVONS CREE UN SITE - A3PRO.mon-service-client - POUR VOUS. VOUS Y RETROUVerez VOS FACTURES - NOS ACTIONS COMMERCIALES - NOS CATALOGUES AINSI QUUN LIVRET DE BONNES PRATIQUES. SIL NEST PAS ENCORE ACTIVE - CONTACTEZ VOTRE VENDEUR ITINERANT										
Total hors taxe					Montants T.V.A.					Total T.T.C
PI : 26,29					acquittés sur les débits suivant autorisation de l'Administration					31,55
MO : 0,00 26,29					26,29					
DIV : 0,00					5,26					

Coupon à joindre à votre règlement

N° Document N° Client N° Commande
4669413 0165285 5399886

Echéance le : 31/08/2024

31/07/2024 31,55



MODALITÉS ET CONDITIONS DE RÉGLEMENT : Toutes nos ventes, fournitures, réparations et prestations de services sont payables à nos bureaux, au comptant à la date de facturation et ne font l'objet d'aucune condition d'escompte. Lorsque l'acheteur est un professionnel, en application de l'article L441-6 du Code de Commerce, il est expressément convenu qu'en cas de retard de paiement, l'acheteur pourra se voir appliquer des pénalités calculées sur les sommes exigibles et non payées à l'échéance au taux minimum prévu par la loi, égal à 3 (trois) fois le taux d'intérêts légal en vigueur à compter de la date d'exigibilité desdites sommes. Par ailleurs, une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement d'un montant minimum de 40 € (quarante euros) pourra être appliquée à l'acheteur.

RÉSERVES DE PROPRIÉTÉ : Le transfert de la propriété des marchandises objet de la présente facture est suspendu jusqu'au paiement intégral de leur prix conformément aux dispositions de l'article L 621-122 du Code de Commerce, les risques étant néanmoins transférés à l'acquéreur dès la livraison des marchandises.

ATTRIBUTION DE COMPÉTENCE : En cas de contestation entre commerçants, les tribunaux compétents sont ceux dans le ressort desquels se trouve le siège de notre établissement.